La Grande Relève

MENSUEL DE RÉFLEXION SOCIO-ÉCONOMIQUE
VERS LA DÉMOCRATIE D'UNE ÉCONOMIE DE RÉPARTITION

«Vous voulez les pauvres secourus, moi je veux la misère supprimée» V. Hugo.

N° 1068 - août-septembre 2006

SOMMAIRE :

• ACTUALITÉ :

page 2 **Au fil des jours**

JEAN-PIERRE MON *rappelle que les emplois industriels supprimés ne sont pas compensés par des emplois nouveaux dans le tertiaire.*

PAUL VINCENT *signale que si les consommateurs étaient autorisés à se défendre collectivement, le patronat estime qu'il lui en coûterait 16,5 milliards d'euros d'indemnités…*

page 3 **Rendez-vous à Céret**

Annonce d'une conférence où les lecteurs vont pouvoir se rencontrer.

page 3 **Les syndicats et l'obsession de croissance**

Le Pr. E. ALTVATER *tente de convaincre le mouvement ouvrier qu'il doit se préparer, comme l'économie, l'écologie et la politique, à l'entrée dans l'ère "post-fossile".*

• RÉFLEXION :

page 7 **Le ciel et la terre**

ROLAND POQUET *s'intéresse aux efforts qui viennent d'être entrepris pour explorer une énergie non fossile jusqu'ici délaissée : la géothermie.*

pages 8 **Obligés de nuire pour s'assurer un revenu !**

JEAN MATHIEU *dénonce cette obligation qui durera jusqu'à l'abolition du salariat.*

pages 8-11 **Nouvelles Questions aux candidats**

GÉRARD-HENRI BRISSÉ *propose des réformes, en attendant mieux, aux futurs candidats à la Présidence.*

• LECTURES :

page 4 **Savez-vous ce que cache le "consensus de Washington" ?**

ÉRIC TOUSSAINT *vous le fait découvrir en retraçant l'histoire de la Banque mondiale et du FMI, en montrant la façon dont elles ont soutenu tant de dictatures.*

• TÉMOIGNAGE :

page 13 **Décroissance, un mot qui fait peur**

ROGER WINTERHALTER *rapporte ses impressions après avoir participé aux premiers États généraux de la décroissance.*

• TRIBUNE LIBRE

pages 11-12 **Le vilain banquier**

CAROLINE ECKERT *défend l'intérêt que fait payer un banquier qui refuse d'utiliser l'effet multiplicateur du crédit.*

page 15 **Courrier des lecteurs**

M 01669-1068 2,20 E RD
PRE-VISUALISATION
OFFSET

AU fil DES JOURS

Suppressions d'emplois

Je n'en avais pas parlé depuis longtemps, certains lecteurs m'ayant dit que c'était déprimant. Mais il y en a toujours autant, dans tous les pays, en "croissance" ou pas :

Aux États-Unis, le N°1 mondial de l'automobile, General Motors, va supprimer plus de 20.000 emplois et fermer plusieurs usines. En Grande-Bretagne, le groupe français PSA ferme son usine de Ryton, ce qui supprime 2.300 emplois.

Orange, la filiale de téléphonie mobile de France Telecom a indiqué le 4 mai, qu'elle allait supprimer entre 1.800 et 2.000 emplois en Grande Bretagne. Cette mesure s'inscrit dans le plan de 22.000 suppressions de postes présenté le 14 février.

On ne manquera pas de vous dire que ce sont des emplois industriels et que des emplois tertiaires vont les remplacer. On peut rêver… Mais en Grande-Bretagne, les hôpitaux publics font sous-traiter en Inde une partie de leurs tâches administratives et du coup le Service national de santé britannique a perdu 8.000 emplois. Et ces "délocalisations virtuelles" touchent toute la gamme des activités du secteur tertiaire, de l'intermédiation financière aux renseignements téléphoniques, en passant par les réservations de billets d'avion. Les compagnies d'assurance ont aussi massivement recours à la sous-traitance, notamment en Inde, c'est le cas d'Axa qui n'a aucun client là bas, mais dont les polices d'assurances occidentales n'ont aucun secret pour les informaticiens indiens.

On ne s'étonne donc pas d'apprendre que la société de services informatiques Tata Consultancy Services a vu son chiffre d'affaires augmenter de 36 % par rapport à 2004 et que son bénéfice soit en hausse de 41 %. Son concurrent local Infosys Technologies a annoncé un bénéfice en hausse de 30,2 %.

En Allemagne, Allianz, N°1 européen de l'assurance, va supprimer d'ici à 2008, 7.500 postes, soit près d'un sur six. Le plan de "restructuration", considéré par le président de ses activités en Allemagne comme *«un pas douloureux nécessaire pour sécuriser la compétitivité durable d'Allianz»*, est dénoncé par les syndicats. Le groupe va réduire de 21 à 10 le nombre de ses centres d'administration d'assurances en Allemagne ; les activités d'assurance-vie, d'assurance-maladie et d'assurance-dommages seront fusionnées. L'intégration de ces unités doit permettre de faire passer de 9 % à 12 % le rendement des fonds propres. Rappelons qu'en 2005, Allianz a réalisé un bénéfice net de 4,9 milliards d'euros.

Propagande

Les lendemains économiques qui chantent sont, paraît-il, pour bientôt, quand nous aurons tous été "modernisés" :

Le ministre de l'économie et des finances, Thierry Breton, vient en effet de confier à Claude Perdriel, patron (entre autres) du *Nouvel Observateur* (le journal de la Gauche caviar), la présidence du Conseil pour la diffusion de la culture économique (Codice) dont la mission essentielle sera la pédagogie de l'économie[1]. M. Breton espère que le Codice aidera son ministère à *«valider des thématiques* (?) *et à trouver des vecteurs nouveaux* (?) *pour faire progresser la culture économique dans un pays (la France) où elle est notoirement sous développée»* et où, selon l'expression d'un des conseillers du ministre *«l'acceptation d'une économie moderne fait encore débat»*.

À cet effet, un site internet, un budget spécifique et une petite équipe seront mis en place au ministère en 2007. Le bourrage de crâne a un bel avenir devant lui !

Vivement que ces attardés de Français comprennent qu'il faut travailler plus pour gagner moins, pour bénéficier de retraites allégées, d'hôpitaux en déshérence, de services publics inefficaces, d'un marché du travail flexibilisé, etc. Alors et alors seulement, ils seront dignes de rejoindre la grande Europe libérale qu'ils ont massivement refusée en mai 2005. Et ils applaudiront aux initiatives du Medef (voir ci-contre).

Jean-Pierre Mon.

1. *Le Monde*, 07/07/2006.

Medef contre consommateurs

Laurence Parisot vient de demander au gouvernement de renoncer à un projet de loi qui permettrait les "actions de groupe" menées par des associations de consommateurs.

Cela aurait selon elle un *«impact économique lourd»*. Elle estime en effet à 16,5 milliards d'euros la somme que les entreprises seraient obligées de provisionner pour faire face aux indemnisations que ces actions pourraient entraîner.

Cela signifie donc qu'elle estime à 16,5 milliards d'euros les dommages que les entreprises causent aux consommateurs qui, individuellement, sont impuissants à obtenir réparation. Merci de cette précision !

Et c'est cette impunité que le Medef entend préserver en faisant pression sur le gouvernement.

Voilà un excellent test qui permettra de voir si celui-ci est le garant de l'intérêt général ou s'il entend continuer à privilégier les intérêts des entreprises, même quand celles-ci ont des comportements illicites.

Le peuple français s'est jusqu'ici habitué à supporter ces comportements et à en payer cher les conséquences : politique aventureuse du Crédit Lyonnais, pétrole transporté dans des bateaux pourris provoquant des marées noires comme celle de l'*Erika*, maladies provoquées par l'amiante ou d'autres produits chimiques, pharmaceutiques, voire alimentaires, accidents industriels comme à Toulouse, pollution de sites industriels comme à Noyelles-Godault, etc. Et à en voir les responsables récompensés par des primes colossales et accessoirement des Légions d'Honneur. Espère-t-on qu'il sera toujours aussi résigné et que les entreprises doivent pouvoir continuer impunément à tout se permettre ?

Paul Vincent.

Économie, écologie, politique et mouvement ouvrier sont désormais à la charnière d'un changement d'ère, explique ELMAR ALTVATER, professeur à l'Université de Berlin[1]. Il en déduit qu'il est fondamental d'imaginer une politique de l'emploi qui soit adaptée à l'ère "post-fossile", dans un texte publié sur internet par simpermiso[2], donc accessible à tous. Et pourtant, quel quotidien, quel magazine, quel économiste, quel politicien fait écho à ce type de réflexion ? C'est ce silence et aussi la similitude avec nos propres analyses, qui ont incité JEAN-PIERRE MON à traduire ici, de l'espagnol, l'essentiel de l'article de cet auteur :

Les syndicats et l'obsession de croissance

Toutes les données coïncident indiscutablement : la croissance économique dans les pays industrialisés recule. On ne peut obtenir une croissance digne de ce nom que si on transforme en biens et services toujours plus de matières premières et d'énergie. Mais, depuis de nombreuses années, la croissance de l'utilisation des richesses naturelles reste remarquablement stable en valeur absolue. Et dans l'Europe des 25, le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) a crû en moyenne de 2,5 % par an de 1996 à 2005 (un peu plus jusqu'en 2000, un peu moins après). En Allemagne, le PIB réel entre 2001 et 2005 a augmenté à peine de 0,36 %.

EMPLOI ET PRODUCTIVITÉ

On sait que la croissance dépend en gros de deux composantes, l'augmentation du temps de travail et celle de la productivité. Sur ces facteurs agissent une infinité de paramètres, tels que le progrès technique, le système de relations industrielles, les marchés financiers, la qualification de la force de travail, la participation au revenu de différents groupes d'âge, etc. Autrement dit, tous ceux que les "règles du jeu"

1. à l'Otto-Suhr-Institut für Politikwissenschaft

2. sur son site : *http://www.sinpemiso.info/textos/index.php?id=412*

• • •

Rendez-vous à Céret !

dans les Pyrénées orientales (66)

pour une conférence,
(suivie d'un débat)

par **Marie-Louise DUBOIN** et **Jean-Pierre MON**

sur le thème :

PENSONS À UNE AUTRE ÉCONOMIE

Elle aura lieu au premier étage de la SALLE DE L'UNION

(après l'hôtel des Arcades et son bar "le Pablo", 1 place Picasso, en montant dans le virage, à droite)

le **VENDREDI 11 AOÛT à 20 h 30**

Cette réunion pourrait être l'occasion, pour les lecteurs de *La Grande Relève* qui habitent la région et ceux qui y seront en vacances, de se rencontrer, de faire des projets ensemble et d'envisager, par exemple, l'organisation d'une université d'été sur l'économie de partage que proposent les distributistes.

du capitalisme (qu'il soit atlantique ou rhénan) considèrent comme décisifs.
Inutile de dire que le problème de la croissance peut aussi s'interpréter de manière causale : plus la productivité croît, moins il faut de travail pour atteindre un taux de croissance déterminé. Et si le niveau de productivité est fixe, il faut augmenter la production, et si l'on n'y parvient pas, le chômage s'accroît.
Ces problèmes, l'économiste David Ricardo les voyait déjà clairement au début du XIXème siècle. Il parlait de *«population superflue»*, (chômeurs, marginaux, souvent contraints à l'exil) apparue avec *«l'augmentation de la richesse des nations»*. Entre 1820 et 1914, près de 55 millions d'européens ont quitté leur continent pour aller chercher un nouveau foyer dans le "Nouveau Monde", et en Australie, en Asie ou en Afrique. Aujourd'hui une multitude de "planétaires superflus", chômeurs ou sous-employés, sont précipités dans une économie informelle de travail précaire, ils se voient, eux aussi, poussés à l'émigration, mais évidemment sans avoir la possibilité de conquérir un autre "Nouveau Monde". Les frontières étant étanches, on ne peut se trouver un nouveau "foyer" que dans l'illégalité ou la semi-clandestinité.
Ce constat met les syndicats face à un dilemme : que se passe-t-il si les taux de croissance stagnent et si "l'âge d'or" des fortes augmentations salariales a disparu à jamais ? Que se passe-t-il si l'augmentation de productivité est co-responsable d'un chômage massif, qui s'enkyste structurellement, qui affaiblit les capacités de négociation des syndicats, si bien que plus de productivité ne fournit même pas de meilleurs salaires ?
C'est ce que montrent, depuis 1997, les accords salariaux collectifs, qui ne prévoient d'accorder que de maigres augmentations alors qu'en même temps le chômage s'accroît. L'augmentation de la production ne réussit donc jamais à compenser les gains de productivité.
Il faut alors se demander s'il existe encore des marges de manœuvre pour mettre en place une croissance bénéfique pour l'emploi. Et quelles sont les implications des "limites de la croissance" sur la politique des syndicats.
Même avec des taux de croissance en augmentation, on ne peut pas créer autant d'emplois qu'il s'en perd, pour la bonne raison que la "nouvelle croissance" est due en partie à l'accroissement de la productivité du travail.
Ce n'est que s'il y a, au sein de la concurrence mondiale, une amélioration de la compétitivité d'un pays qui lui permet de conquérir de nouvelles portions de marché qu'il peut y avoir création de nouveaux postes de travail. Et évidemment au détriment de postes de travail perdus ailleurs. Dans le bilan mondial (au-delà des frontières nationales) il y a ainsi plus de vieux postes de travail qui disparaissent que de nouveaux qui se créent. C'est pourquoi depuis plusieurs décennies le nombre de sans-emploi et de travailleurs à temps partiel s'accroît et que se développe, dans toutes les régions du monde, l'économie informelle.

*

Les limites de la croissance

Il reste que la croissance ne peut pas être réorientée à volonté, comme beaucoup le souhaitent. Il suffit de penser aux limites écologiques. Elles sont devenues évidentes, dans le monde entier, avec la recrudescence des ouragans entre l'été et l'automne 2005.
Apparaissent aussi les limites inéluctables de l'approvisionnement énergétique. Au cours des 200 dernières années, depuis la révolution industrielle, la croissance de la consommation énergétique a été basée sur l'accès, disponible et bon marché, aux sources fossiles, dont les réserves qui ne sont pas infinies, sont en train de devenir rares. Soit le point culminant de production du pétrole (le fameux pic de pétrole, le "peak oil") est dépassé, soit il le sera dans peu de temps, au plus tard au cours de la prochaine décennie. 940 milliards de barils de pétrole ont déjà été consommés et les estimations sur ce qu'il en reste dans la croûte terrestre se situent entre 768 et 1.148 milliards, c'est-à-dire la moitié. Puisque l'offre diminue alors que continue de croître la demande des pays industrialisés, qui est du même ordre que celle des pays aujourd'hui en cours d'industrialisation accélérée, le pétrole ne sera désormais disponible qu'à des prix de plus en plus élevés. De sorte que la seconde moitié des réserves mondiales de pétrole pourrait bien être consommée plus rapidement que la première, en quatre ou cinq décennies peut-être.
Il est instructif d'analyser les débuts de l'ère des combustibles fossiles. Lorsque la révolution industrielle a démarré, la croissance de l'économie s'est accélérée en très peu de temps. Entre 1820 et 2000, le PIB augmentait en moyenne de 2,2 % par an, alors qu'au cours des deux millénaires précédents, ce taux n'a pas dû atteindre 0,2. Ce saut quantitatif donnait un avant-goût de l'économie capitaliste de croissance, mais l'homme du Moyen-âge n'a pratiquement pas compris le concept de croissance. Et moins encore l'idée d'une croissance forte, soutenue et durable.

*

Le rôle de la finance

Presque deux siècles ont donc changé les idées et les discours. La "science" économique a élaboré les théories de la croissance de types keynésien, néoclassique et institutionnel, dont le dénominateur commun est le suivant : on peut résoudre directement, grâce à la croissance, tous les problèmes économiques. *«La croissance est*

bonne pour les pauvres» proclame la Banque mondiale, qui s'était fixé pour objectif la réduction de moitié de la pauvreté dans le monde en 2010. C'était oublier que la croissance n'est possible que si les investissements affluent. Mais que se passe-t-il lorsque leurs coûts financiers (surtout les intérêts) sont plus élevés que les taux de croissance réels, ce qu'on constate depuis le début des années 80 ? Il n'y a alors aucune réduction de la pauvreté, mais au contraire une augmentation de la dette. Cela suffit pour se rendre compte que la croissance n'est pas un paramètre exclusivement économique, qu'il a des dimensions sociales et politiques. *«La croissance est bonne pour l'emploi»* répète-t-on encore maintes fois. C'est possible, mais pas forcément. La concrétisation des investissements effectués dépend des taux de retour qu'on peut trouver sur les marchés financiers internationaux, de la "capacité marginale de rendement du capital" effective, c'est-à-dire du taux de rapport du capital investi. Des taux d'intérêts élevés et des retours sur investissement importants agissent ainsi très souvent au détriment des investissements réels. Qui plus est, étant donné la pression de la compétitivité mondiale sur les marchés internationaux, ces investissements, même dans les cas où ils se concrétisent, finissent en général par aboutir à une rationalisation, et celle-ci se traduit par des suppressions de postes de travail.

Mais sans s'embarrasser de ces constatations, on déclare que les investissements de croissance sont un objectif politico-économique général ! Ainsi, en Allemagne, dans leur accord de coalition de novembre 2005, la CDU/CSU (démocratie chrétienne et union sociale chrétienne) et le SPD (parti social démocrate) ont-ils souligné la nécessité d'une "nouvelle croissance", à laquelle ils donnaient le sens de "croissance quantitative manifestement forte". Or, une croissance forte devait se traduire par de nombreuses créations d'emplois, qui à leur tour, devaient assurer des rentrées importantes dans les caisses de la sécurité sociale, revitaliser la demande et assainir les finances publiques. Mais la question fondamentale reste posée : peut-on encore, de manière responsable, faire de la croissance l'objectif de la politique économique dans un pays industrialisé, déjà fortement développé ? Si on prend en compte les contraintes imposées à l'environnement, pouvons-nous encore nous permettre une croissance qui entraînera une augmentation de la consommation d'énergie et de matières premières ? Pourquoi ne prend-on pas en considération le rôle joué par les marchés financiers internationaux sur les taux d'intérêts et les retours sur investissement, et, par leur intermédiaire, sur la croissance de l'économie réelle ?

*

Une double stratégie syndicale

Naturellement, les syndicats ne sont pas, eux non plus, délivrés de l'obsession de la croissance.

Bien qu'il n'y ait pas de relation directe entre investissements, croissance et emploi, il est indiscutable que le potentiel de création d'emplois est plus fort dans une économie en croissance dynamique que dans une économie en stagnation ou en récession. C'est pourquoi les syndicats ne remettent jamais la croissance en question. Au plus doutent-ils, cependant, qu'il soit possible de stimuler la croissance par les méthodes néoclassiques ou néolibérales de contrôle politique de l'offre. Et l'expérience des dernières décennies leur donne raison. La comparaison des politiques des divers pays montre en effet que les taux de croissance ne sont en aucun cas meilleurs là où règnent de strictes politiques de l'offre, les dérégulations, les privatisation, et la flexibilité du marché du travail.

Une politique de stimulation de la demande par des augmentations salariales et des améliorations sociales pourrait indiscutablement réorienter à la hausse la courbe de croissance du PIB. Mais uniquement s'il y a des espaces de manœuvre pour la croissance, parce que ce n'est que dans ce cas qu'il pourrait y avoir une stratégie adéquate d'augmentation du pouvoir d'achat de la population. Et quand se trouve-t-on dans ce cas ? Le chômage massif dans tous les pays industrialisés a eu pour conséquence de mettre à la disposition du patronat un potentiel de travail pratiquement illimité, même s'il peut y avoir des goulots d'étranglement pour certaines qualifications. Mais le capital se fait plus cher. Tout d'abord parce que la part du capital augmente en général avec le progrès technique. Ensuite, parce que le coût des investissements réels augmente avec le niveau réel des intérêts sur les marchés financiers et avec les exigences de retours sur investissements élevés de la part des investisseurs internationaux. On ne peut disposer d'espaces de manœuvre que si les banques centrales des grands pays s'entendent pour faire baisser le niveau international des taux d'intérêts. Mais jusqu'ici cela n'a pas marché, à cause de la puissance des lobbies financiers. Enfin, parce que cela augmente la consommation de matières premières, surtout de pétrole et de gaz. Jusqu'à présent les producteurs comme l'Arabie saoudite pouvaient freiner l'augmentation du prix du pétrole et du gaz s'ils se faisaient rares. Mais cette possibilité est aujourd'hui limitée, tant pour des raisons géologiques que politiques (instabilité des pays de l'OPEP). Ce qui pourrait condamner à l'échec une politique économique orientée vers la stimulation par la demande, seule alternative à la politique de stimulation par l'offre. En fait, il y a

encore des réserves de croissance. Mais une fois celles-ci épuisées, on ne pourra espérer beaucoup, ni de la politique de stimulation par l'offre, ni de la politique de stimulation par la demande. L'espoir d'un retour à des taux de croissance élevés n'est donc qu'illusion.

Alors les syndicats doivent avoir une double stratégie : une stratégie de croissance, au moyen d'une stimulation par la demande, uniquement tant que les espaces de manœuvre cités plus haut continueront à exister et pourront être étendus par une action politique économique et sociale, à l'échelle nationale puis, de plus en plus, européenne et mondiale. En parallèle, il faut imaginer une politique réalisable dans la nouvelle ère, dans laquelle la croissance sera considérée comme une obsession pathologique datant de celle, définitivement close, des combustibles fossiles. Stuart Mill, un économiste classique du XIXème siècle, imaginait déjà une économie stationnaire d'autosuffisance, sans accumulation ni croissance.

Le progrès économique (c'est-à-dire l'idée de développement) pourrait être mis pleinement au service de la réduction du temps de travail. La stratégie syndicale de réduction du temps de travail s'enrichirait donc, maintenant, avec les limites de la croissance et la fin l'ère des combustibles fossiles, d'un argument complètement neuf et qui va bien au delà de la revendication habituelle d'un temps de loisir plus grand, indispensable à l'épanouissement personnel.

Si les sources d'énergies fossiles tendent à s'épuiser et si l'énergie nucléaire ne constitue pas une alternative, les sources d'énergies renouvelables, qui peuvent et doivent s'y substituer, sont la biomasse, le vent, les cellules photovoltaïques, les marées, l'énergie hydraulique et toutes les autres technologies capables de transformer l'énergie solaire. C'est sous toutes ces formes incertaines que les énergies renouvelables permettront de conserver un régime semblable à celui mis en œuvre avec les sources fossiles.

Nous nous trouvons donc à la charnière entre l'ère de la croissance encore-fossile et l'ère post-fossile des énergies renouvelables, à laquelle il faut nous préparer sérieusement.

En ce qui concerne les syndicats, cette préparation devrait consister à exploiter la fenêtre actuelle (encore) ouverte tout en pariant sur une politique d'emplois et de salaires propre à l'ère post-fossile.

Voulez-vous savoir ce que cache le consensus de Washington ??

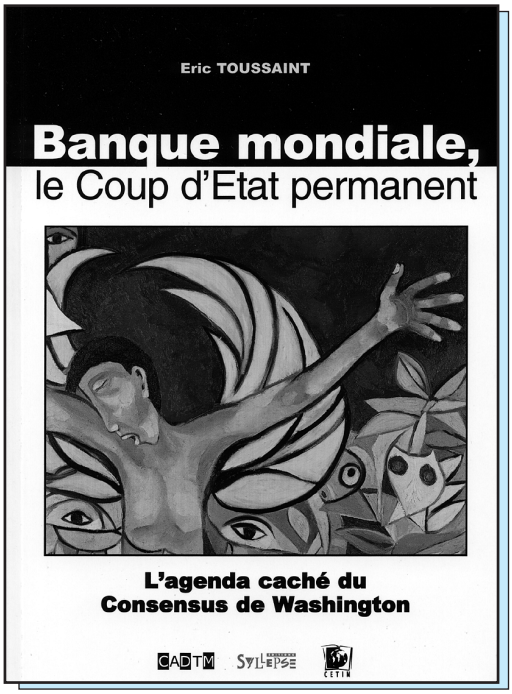

Voici encore un formidable travail accompli par ÉRIC TOUSSAINT, avec l'aide de Denise Comanne et de Damien Millet, dans le cadre du Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde (le CADTM). Il s'agit d'un ouvrage complet, clair et fort bien documenté, qui fait plonger son lecteur dans les coulisses de la finance internationale, sur la façon dont celle-ci exerce sa pression sur la politique du monde, et sur la signification de cette pression.

On prétend que le rôle de la Banque Mondiale serait de réduire la pauvreté. Si vous le croyez encore, ce livre vous fera découvrir comment, au contraire, elle la reproduit. Et il vous fera faire un petit voyage dans l'histoire récente et mal connue, de ces institutions, la Banque mondiale (la BM) et le Fonds monétaire international (le FMI), qui ont la main sur l'évolution du monde. Vous verrez combien de dictatures elles ont, systématiquement, soutenues, manifestant ainsi, depuis leur origine, leur refus de respecter les droits humains les plus fondamentaux. En retrouvant tous ces faits, vous comprendrez leur méthode et quelles intentions se cachent sous leur programme connu sous le nom de *consensus de Washington*.

Si, comme l'auteur, votre parti est celui de la réflexion, et votre souci celui de l'émancipation humaine, utilisez les informations rassemblées dans cet ouvrage pour avoir de solides arguments à l'heure des choix.

Ce livre (310 pages, 18 euros) est édité par le CADTM, 345 avenue de l'Observatoire, B. 4000 Liège (Belgique), et en France par les éditions Syllepse, 69 rue des Rigoles, 75020 Paris.

M-L D.

Le ciel et la terre

par Roland Poquet

La croyance, encore vivace, que le paradis est au ciel ou, si l'on veut, au-dessus de nos têtes et l'enfer sous nos pieds, n'est peut-être pas étrangère à nos comportements dès qu'il s'agit d'exploration. L'espace qui nous environne nous promet plus de découvertes que le sol que nous avons déjà fouillé abondamment (gaz, eau chaude, multiples minerais …) et le magma incandescent qui se révèle lors des éruptions volcaniques nous incite à une approche prudente. Portés par l'espoir de répondre un jour à la question *«la vie existe-t-elle ailleurs que sur la terre et, dans l'affirmative, que nous apprendrait-elle sur notre propre vie ?»*, nous risquons de rebondir de planète en planète pendant des siècles, au prix d'investissements financiers exorbitants que certains justifieront en s'abritant derrière les nécessités et les exigences de la recherche fondamentale. Quoi qu'il en soit, il apparaît de plus en plus évident que les deux sources d'énergie quasi inépuisables dont nous disposons sont le soleil et les roches en fusion au centre de la Terre. Si le soleil a déjà été sollicité (mais nous avons appris que l'utilisation de son énergie n'est pas chose aisée), par contre l'utilisation de l'énergie incommensurable qui gît sous le manteau de notre planète commence à attirer l'attention de certains pays comme les Etats-Unis, la Russie et, tout récemment, le Japon.

Le lecteur se souvient peut-être d'un article[1] intitulé *Et la géothermie ?* dans lequel étaient soulignées les diverses tentatives de notre ami Henri Muller, ingénieur, en vue de connaître les positions des responsables de notre pays. Pour Marcel Boiteux, Directeur Général d'EDF, dans deux réponses datées respectivement de 1975 et de 1977, *«l'énergie nucléaire, énergie abondante et à bas prix, l'emporte largement sur les autres solutions actuellement disponibles»* et il ajoutait : *«L'énergie nucléaire n'a encore, dans ses usages civils, jamais tué personne»*. Et il y a eu Tchernobyl.

Pour le ministre de l'Industrie, en poste en 1981, *«le problème de la fracture artificielle des roches en direction et en volume est extrêmement difficile à résoudre»*. Ayant pris connaissance de cette réponse, le vulcanologue Haroun Tazieff ne nie pas la véracité des propos du ministre, à savoir la non-rentabilité actuelle des roches sèches, mais pense que les efforts des gouvernements successifs ne vont pas dans le sens d'un développement de la géothermie, afin de privilégier le nucléaire. Bref, le voyage au Centre de la Terre envisagé par Jules Verne en 1864 n'est pas pour demain.

Une lueur d'espoir nous vient cependant de l'Empire du Soleil Levant.

Le Japon a récemment relancé l'idée de transpercer l'écorce terrestre pour atteindre le manteau sous-jacent où règne une température de 2.000 degrés. Non pour capter cette énergie dans un premier temps, mais pour mieux connaître le comportement des failles, certaines d'entre elles glissant sans provoquer de gros séismes alors que d'autres engendrent des tremblements de terre ravageurs. Les échecs passés ont incité la communauté scientifique à la prudence.

Dans les années soixante, les Américains ont lancé le projet *Mohole* qui ne fut pas concluant et les Soviétiques, en 1989, dans la péninsule de Kola, ont atteint la cote record de 12 km, sans parvenir jusqu'au moho, cette partie qui sépare la croûte terrestre du manteau.

L'attitude des Japonais est beaucoup plus pertinente. Au lieu d'aborder les forages à même le sol, ceux-ci auront lieu d'un navire qui restera fixe au-dessus d'un endroit donné, la croûte océanique étant moins épaisse (5 à 7 km) que la croûte continentale qui peut atteindre 50 km (ce qui explique en grande partie l'impuissance des Soviétiques). Dans la croûte océanique seront forés quelques puits, le plus profond descendant jusqu'à 6 km. Précisons enfin que ces explorations seront substantiellement financées dans le cadre d'un programme international qui débutera en septembre 2007 et durera toute l'année 2008.

Au moment où nous assistons au tarissement de la ressource pétrolière, où l'énergie nucléaire, dans ses usages civils, ne nous garantit pas une sécurité absolue, où les autres énergies tirées de l'hydrogène, du soleil, du vent, … ne présenteront toujours que des solutions insuffisantes au regard des besoins croissants de l'industrie, des transports et des grands centres urbains, le temps est venu d'aller à l'essentiel si nous voulons diminuer sensiblement les dangers qui nous menacent : effet de serre, pollution, déstabilisation de l'économie mondiale par augmentation des coûts des énergies traditionnelles…

À ce titre, l'expérience japonaise est à suivre et à encourager.

Si cette énergie *"du centre de la terre"* était captée, elle bouleverserait totalement le paysage énergétique mondial.

… À moins que son abondance, et par voie de conséquence son faible coût, n'intéresse que médiocrement nos *"sociétés de l'argent"* ?

1. dans *GR 1035*, août-septembre 2003.

Jusqu'où ira l'obligation de nuire pour s'assurer un revenu ?

L'insoutenable croissance du gaspillage productiviste est inhérente à un mode d'acquisition des revenus qui repose sur l'obligation permanente de vendre quelque chose.
Vendre son aptitude au travail,
ou le produit de ce travail,
il en va du salaire des uns,
du profit des autres,
et de l'indispensable rentrée d'argent
qui permet à chacun de pourvoir à ses besoins.
Ainsi en arrive-t-on,
au delà de toute raison et de toute morale,
à l'obligation grandissante
de produire et vendre du superflu
pour acheter le nécessaire
ou ne pas perdre l'indispensable.
Dans cet engrenage,
le moindre gadget est un gage de survie,
prostituer ses enfants un ultime moyen
de nourrir la famille,
et le jeu concurrentiel des engins de mort
l'apothéose du PIB .
Le maintien, *ad vitam aeternam*,
de cette montée en nuisance s'avérant
aussi catastrophique pour la planète Terre
que désastreux pour l'équilibre mental de la société,
peut-on espérer ramener à la raison
ceux qui s'acharnent à la prolonger
et attendre des autres l'indispensable
effort d'imagination qui permettrait d'en sortir ?
Économie de marché ?
Peut-être, mais dans une société
où l'abolition du marché du travail,
pernicieux prolongement du marché des esclaves,
aura fait place au salutaire partage du travail.
Ce partage est obligé pour que cesse
la nécessité de devoir se vendre
jusqu'à ne plus pouvoir répondre de ce que l'on fait.

Jean Mathieu

Nouvelle lettre

Parmi les autres questions que j'aimerais poser à Madame Royal, l'une et non des moindres concerne la réforme de la Justice. Elle a abordé courageusement les problèmes posés par l'insécurité quotidienne, en les ramenant à leur juste place, en particulier sous l'angle de la prévention et des questions relatives à la lutte contre la violence, ultra-présente sous toutes ses formes dans certains médias et sur cette base, au maintien de l'ordre social. Prévention et maintien de la sécurité doivent mobiliser tous les services compétents, et non pas seulement la police ou l'armée. Les militaires ne peuvent être exclus de ce dispositif, c'est du moins l'opinion de Madame Royal.
Évidemment, les meilleures compétences en matière d'urbanisme sont concernées par l'aménagement d'une cité plus fraternelle, plus solidaire. On peut se demander comment on en est arrivé à une telle dégradation de la situation des rapports sociaux. La violence latente dans les relations humaines n'est pas seulement le fait de mafias ou d'organisations plus ou moins clandestines de trafics lucratifs, y compris de drogues. Elle est engendrée par le système économique dans lequel nous vivons parce qu'il privilégie la concurrence acharnée, la prééminence des plus riches et des plus forts. Le chômage, l'oisiveté, le développement d'activités clandestines très lucratives, le défaut d'encadrement, la détérioration du cadre de vie, la quasi disparition de l'esprit civique, de structures de solidarité et d'entraide et la formation insuffisante sont, tour à tour évoqués, aux côtés de la déliquescence de l'État et de l'esprit de service public, dans la dégradation des relations sociales. La recherche de l'argent facile, des filières de spéculation génératrice de profits à court-terme, font le reste.
Alors qu'en offrant à chacun un revenu social garanti, lié à un parcours d'activités alternant l'emploi, la formation et les loisirs organisés sur le long terme par le truchement du contrat civique, on contribue à introduire, concrètement dans le programme politique, la dose d'espérance et d'affectivité qui fait tant défaut dans cette société de caïmans.
Le malaise au sein de l'appareil judiciaire, qui n'est pas nouveau, fut révélé par l'affaire d'Outreau. Manifestement l'instruction fut bâclée dans ce dossier et a conduit en détention

aux candidats à la candidature

par Gérard-Henri Brissé

préventive pour de longues années des prévenus qui n'avaient rien à y faire, et dont l'existence, la vie familiale et professionnelle, fut ainsi irrémédiablement brisée. On nous montre des criminels récidivistes, des victimes qui ne peuvent faire leur deuil et reconstruire leur vie faute de trouver des coupables. Mais trop de simples citoyens sont montrés du doigt alors qu'ils sont innocents ou qu'ils n'ont fait que mettre en œuvre des mesures parfaitement légales dont ils pouvaient bénéficier.

Lorsque fut proclamée la grande idée de la présomption d'innocence, il aurait fallu allouer à la Justice les moyens de ses missions, à hauteur d'une enveloppe budgétaire représentant au moins 3% du budget national - ce qui se fait dans la plupart des grands pays européens.

On enregistre aujourd'hui trop de lenteurs dans le fonctionnement de nos tribunaux, très sollicités et trop souvent débordés par la tâche et l'instruction des dossiers est défaillante. La notion de garde à vue, avec les traumatismes qu'elle entraîne pour les innocents, a fait place à une "mise en examen" avec présence d'un avocat dès la première heure, et enregistrement des interrogatoires ; mais on sait très bien que, sous ces modifications sémantiques, se cachent les mêmes réalités, faute de moyens pour mettre en œuvre ces réformes. Des innocents continuent à s'entasser pendant des mois et des mois en détention préventive, des avocats figurent aux abonnés absents faute d'honoraires convenables versés par l'État lorsqu'ils sont requis d'office en faveur des plus démunis.

Nous sommes attachés au fonctionnement harmonieux et efficace de notre Justice, ne serait-ce que parce que ses jugements et sa jurisprudence dans une société de plus en plus complexe ont force de loi, laquelle doit s'appliquer à tous. Dans la situation actuelle, nos tribunaux sont amenés à soutenir les plus forts, même s'ils ont tort, aux dépens des citoyens les plus modestes et démunis. Il s'agit bien là d'une réalité que l'on peut, hélas, constater un peu partout, et non d'un jugement de valeur !

Madame Royal, que proposez vous pour remédier à cette situation ?

*

Alimenter le budget public

Si l'on tient compte de la profonde réforme monétaire qui est la clé de voûte d'une modification substantielle dans nos relations sociales, certaines mesures doivent être considérées comme provisoires. Mais *dès aujourd'hui*, la nécessité s'impose de prendre l'argent où il se trouve pour alimenter le budget de l'État et des collectivités territoriales. En puisant ces fonds sur le dos des salariés en activité ou retraités, on s'acharne à tondre jusqu'à l'os des moutons à qui on a déjà retiré la laine. Il est temps de changer de braquet et de rendre aux citoyens leur capacité d'accès aux biens ou service, car ceux-ci sont largement disponibles dans cette société d'abondance, qui détruit ce qu'elle produit au prix de redoutables détériorations de l'environnement et de dégradations climatiques.

Ce qui est en cause, ce n'est pas le fait, pour le citoyen, d'apporter sa participation aux dépenses de l'État et des collectivités territoriales, sous la forme d'un impôt calculé en fonction de ses revenus; tout le monde ou presque, est d'accord là-dessus. Mais les modalités de recouvrement de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, qui datent de près d'un siècle, ne sont plus adaptées à l'évolution du marché de l'emploi.

Pour évoluer progressivement vers la retenue à la source pratiquée désormais par la plupart des pays européens, le ministère des finances a inventé cette année la "déclaration d'impôts pré-remplie". Mais mal pré-remplie ! Il a facilité en outre l'accès des contribuables à intemet pour l'acheminement des déclarations. Ces modalités de recouvrement ont certes le grand mérite d'inverser les rapports entre contribuables et administration des impôts, cette dernière étant désormais la récipiendiaire des réclamations au lieu d'en être l'initiatrice.

Ce processus s'inscrit dans le projet de fusion ● ● ●

des administrations des impôts et des perceptions ou trésoreries, ces dernières s'étant vu refuser toute activité bancaire pour répondre aux normes européennes de concurrence bancaire. C'est ainsi qu'ont été supprimées les Caisses d'épargne (recyclées en établissement bancaire), que les Comptes chèques postaux ont été transmués en Banque postale, etc. Les petits épargnants pourront apprécier la disparition des avantages liés aux livrets d'épargne.

C'est dans ce contexte que j'ai suggéré le prélèvement automatique par les établissements financiers d'une taxe (variant de 0,1% à 1%) sur les mouvements de fonds, ceci afin d'alimenter le budget de l'État et des collectivités territoriales, à charge pour le législateur d'en assurer les modalités de recouvrement et de répartition. De la même qu'une taxe Tobin sur les mouvements de fonds internationaux pour alimenter l'aide aux pays émergents a été proposée au Parlement européen (qui ne l'a rejetée qu'à deux voix prés). Pourquoi ne pas appliquer ce système pour alimenter les budgets publics ? Un gouvernement qui prendrait cette initiative pourrait confier au Conseil économique et social la tâche de formuler études et simulations financières. Ce serait un bon test de la volonté de maintenir le service public.

*

Réduire enfin le travail clandestin

Un troisième domaine est l'objet de pratiques contestées, celui de l'emploi. Un large secteur de travail clandestin existe et perdure. Il échappe peu ou prou à tout contrôle et ne répond pas aux normes du code du travail. Il occupe une place importante dans l'économie de marché pour de multiples raisons. Or l'une de ses principales causes du travail au noir est la hantise, pour le particulier ou le chef d'entreprise, d'avoir à acquitter des charges qui doublent pratiquement celle des salaires.

On en réduirait la pratique si l'on s'engageait, une fois pour toutes, à dépénaliser le travail. Je pense en particulier à ces artisans ou responsables de PME qui refusent d'honorer des commandes plutôt que de faire appel à de la main d'œuvre supplémentaire et en payer les charges. Que l'on ne me dise pas que ces petits "patrons" sont des privilégiés : ils peinent souvent à engranger un revenu à peine égal au Smic.

L'État consacre des milliards d'euros à aider les entreprises à créer des emplois, mais sans contrôle suffisant a posteriori. Des sociétés, qui sont bénéficiaires, organisent des "licenciements boursiers" afin de recourir à de la main d'œuvre moins chère et acquitter moins de charges. De telles pratiques sont inacceptables. L'honneur d'un prochain gouvernement sera d'y mettre fin !

Les offres d'emplois sont souvent soumises à des critères trop sélectifs (tranches d'âges arbitrairement fixées, ségrégations de races ou de nationalités, etc.). Celles qui ne sont pas satisfaites sont souvent des offres de complaisance, leurs critères ne correspondent pas à ce que recherchent les demandeurs d'emplois, même au prix d'une formation préalable. C'est pour dissimuler ces distorsions qu'on a entrepris de supprimer les services publics de l'emploi pour leur substituer des officines privées, beaucoup moins regardantes sur la qualité de leurs prestations pour peu qu'elles satisfassent les exigences des employeurs.

Modifier les modes de recouvrement des charges sociales rendrait inopérantes ces pratiques, au moins pour une large part, dont celle du travail clandestin. La contrepartie devrait être un renforcement des services du contrôle et de l'inspection du travail.

J'ajoute que des exonérations fiscales liées aux bénéfices réinvestis dans l'entreprise seraient un sérieux coup de pouce pour orienter des capitaux disponibles vers la modernisation des outillages, l'augmentation des salaires, les capacités d'innovation et de recherche.

D'autre part, en ce qui concerne les retraités, ils sont doublement pénalisés par le système actuel. Ils ont cotisé toute leur vie parce qu'on leur a dit que c'était la condition pour avoir une retraite décente, mais quand vient l'âge de la retraite, on leur dit qu'ils doivent en outre abonder au budget de l'État et des collectivités locales. Sans compter les autres prélèvements obligatoires qui contribuent à réduire d'autant leur niveau de vie et qui les condamnent souvent à une mendicité publique qu'ils n'imaginaient pas !

Concluons clairement que le projet socialiste d'un super-impôt sur le revenu, fusionné avec la CSG, n'est pas bon. Que proposer d'alourdir l'impôt, sous sa forme de recouvrement actuel, est une annonce politiquement désastreuse, autant que la perspective d'un allègement est démagogique.

En attendant une réforme monétaire en profondeur, il convient dans l'immédiat de supprimer l'impôt sur le revenu sous sa forme actuelle, de même que le mode de recouvrement sur les salaires et les retraites parce qu'il est non seulement injuste, mais onéreux !

Prendre en considération ces revendications de bon sens serait pour les candidats à la magistrature suprême se doter d'atouts pour réussir.

Sous sa rubrique "*Initiatives*", la *GR* 1066 présentait une pièce de théâtre écrite par ALAIN VIDAL pour faire comprendre le mécanisme la création monétaire *ex nihilo* par les banques. Comme nous demandions à nos lecteurs ce qu'ils pensaient de cette initiative, et du texte résumé de cette pièce, CAROLINE ECKERT réagit ici en prenant la défense d'un type particulier de banques, celles qui justement, au nom de la morale, affirment qu'elles se refusent à utiliser l'effet multiplicateur du crédit. Se contentant ainsi de prêter l'épargne de certains de leurs clients à d'autres, elles peuvent faire valoir qu'elles rendent un service et donc le font payer :

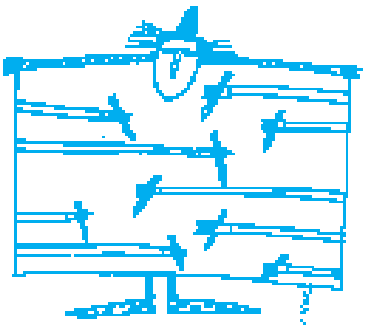

Le vilain banquier

Le travail qui est évoqué mérite d'être salué. Le texte publié étant présenté comme un résumé, on imagine sans peine l'effort que l'écriture de la pièce a dû représenter. D'autant plus qu'exposer le processus d'apparition de la monnaie de manière accessible à des enfants d'une dizaine d'années n'est pas la chose la plus aisée qui soit. Et l'écriture achevée, il reste à faire la mise en scène. Heureux spectateurs qui ont pu assister aux représentations. Les impressions de ces derniers et celles des enfants qui ont participé à cette entreprise éveillent ma curiosité.

Outre le fait de répondre à la sollicitation pour complimenter l'auteur, ce qui m'a décidé à prendre la plume, ou plutôt le stylo, c'est la lecture de la fin du texte. On lit en effet «*Le banquier est au service de tous, avec l'argent gagné par son travail il peut, lui aussi, aller faire ses courses*», puis «*Le banquier ne se contente pas d'être payé comme tout le monde. Il décide de prendre un pourcentage sur chaque somme prêtée. Ce pourcentage, c'est ce qu'on appelle les intérêts. C'est un privilège qu'il s'accorde et qu'il a fait reconnaître comme légal*». C'est peut-être uniquement dans le résumé qu'il en est ainsi, et pas dans la pièce elle-même, toujours est-il que "le banquier", initialement dépeint comme un citoyen ordinaire, devient ensuite un odieux personnage. Loin de vouloir défendre "le banquier", comme on dirait "la golden" si on parlait de pommes, il me semble percevoir un certain parti-pris dans cette façon de décrire une profession qui, comme le montre d'ailleurs le début du texte, est de prime abord tout aussi utile que n'importe quelle autre.

Commençons justement par une de ces "n'importe quelle autre", par exemple un fabricant de chaussures pour se fixer les idées. En simplifiant à l'extrême on pourrait dire que, pour fabriquer des chaussures, il doit acheter les matières premières, acheter ou louer un local et des outils (qui peuvent être des machines), se payer lui-même ainsi que ses collaborateurs (en supposant qu'il en ait) et quelques autres frais (électricité, taxes diverses ...). Ce sont ses charges. Du côté des produits c'est simple, il vend des chaussures.

Nul ne doute qu'il existe des fabricants de chaussures qui n'ont pas choisi cette activité pour faire du profit. Dans ce cas le prix des chaussures est égal au rapport entre la somme des charges et le nombre de paires de chaussures produites. Cependant il existe aussi des fabricants de chaussures plus cupides qui ont choisi cette activité non pas parce qu'ils sont passionnés par la fabrication des chaussures mais parce qu'ils y voient une source d'enrichissement. Dans ce cas, et chacun a certainement quelques noms de tels fabricants en tête, ils lésinent sur la qualité des matières premières et maltraitent leurs collaborateurs en leur proposant des conditions de travail et des rémunérations indécentes, avant de les licencier pour augmenter leur profit. Or ce profit, qu'est-ce sinon un pourcentage prélevé sur la vente de chaque paire de chaussures ?

Revenons maintenant au cas du banquier. À l'origine, son travail est de faciliter la circulation de l'argent, c'est-à-dire de mettre l'argent de ceux, les épargnants, qui n'en ont pas besoin à un instant donné, à la disposition de ceux, les emprunteurs, qui en ont justement besoin à ce moment-là, mais n'en ont pas. C'est ce que l'on appelle le travail d'*intermédiation bancaire*.

Pour illustrer ce travail, plaçons-nous dans le cadre l'une économie locale, au sein d'un village. Lorsque le restaurateur doit faire des provisions importantes à l'approche des fêtes de fin d'année, il va voir son voisin et ami agriculteur. Ce dernier ayant vendu toute sa récolte, et ne prévoyant pas de dépenses avant le printemps suivant, prête au restaurateur l'argent nécessaire, et ce sans intérêt, en lui demandant simplement de le rembourser en janvier. Seulement voilà, le restaurateur ne connaît peut-être pas l'agriculteur. Ou peut-être sont-ils en mauvais termes. Ou peut-être la récolte a-t-elle été exécrable. Ou l'argent prêté par l'agriculteur ne suffit-il pas ... De manière générale, une personne qui a besoin d'emprunter ne sait pas forcément à qui elle peut demander ce service.

C'est là qu'intervient la banque car elle a, parmi ses clients, des personnes ayant une somme d'argent disponible, somme que la banque peut ● ● ●

donc prêter. À charge pour elle de veiller, par une bonne appréciation de l'évolution de l'épargne et de la capacité de remboursement des emprunteurs, à ce que les épargnants puissent recouvrer leur bien en temps voulu. Après cette digression sur le rôle d'une banque, revenons à la comparaison avec le fabricant de chaussures. Du point de vue des charges, la seule différence se trouve au niveau des matières premières. En effet, le banquier a lui aussi un local et des outils (surtout des ordinateurs) à payer, des salaires à verser et quelques autres dépenses telles que le chauffage ou les impôts. En revanche, pour le banquier, c'est l'argent qui est la matière première. Le plus souvent il doit l'acheter car la plupart des épargnants n'imaginent même pas que leur épargne puisse ne pas être rémunérée*. Et lorsqu'ils savent que c'est possible, rares sont ceux qui l'acceptent. L'argent et les intérêts versés aux épargnants sont donc le coût de la matière première pour les banquiers. Du côté des produits, si le fabricant de chaussures vend des chaussures, le banquier vend des prêts. Un banquier qui ne voudrait pas faire de bénéfice devrait pourtant arriver à ce que les produits couvrent les charges. À l'emprunteur il devra donc demander de rembourser, outre la somme qui lui a été prêtée, une somme qui servira à s'acquitter des intérêts dus à l'épargnant, du local, des outils, des salaires et des autres frais. Il pourra bien sûr, en plus, ajouter un pourcentage destiné à générer du profit.

Qu'est-ce qui donne naissance à l'intérêt ? Ce n'est pas forcément, et en tout cas jamais seulement, un privilège que se seraient** accordé les banquiers. C'est aussi ce qui permet de verser des intérêts aux épargnants et de régler les frais de fonctionnement. Lorsque le fabricant de chaussures vend une paire à un prix supérieur à celui du morceau de cuir qu'il a utilisé pour la fabriquer, cela ne paraît pas choquant puisqu'il a fallu des outils et du travail et que ceux-ci doivent être rétribués. Le banquier, lui, vend de l'argent. Entre l'argent épargné par les uns et celui emprunté par les autres, il a aussi fallu des outils et du travail***. Ne doivent-ils pas eux aussi être payés à leur juste prix ? Si l'on admet que oui, on admet en même temps la nécessité de demander des intérêts aux emprunteurs. Même à supposer qu'aucun épargnant ne revendique une gratification pour son épargne, les prêts à taux nuls ne seraient pas possibles car il resterait néanmoins les frais de fonctionnement à approvisionner.

Ainsi le fabricant de chaussures, comme le banquier, demande à ses clients une quantité d'argent supérieure à celle qu'il a lui-même utilisé. C'est de ce processus dont il est question lorsque l'on nous explique qu'une entreprise crée de la valeur ajoutée. Ce qui est bien entendu présenté comme un effet positif. Seulement, c'est ce même mécanisme qui impose la création continuelle de monnaie, et donc la croissance.

Arrivé à ce point, on peut se demander s'il faut se résigner et, par conséquent, accepter ce système. Cependant cela signifierait accepter une croissance sans fin ainsi que le cortège d'aberrations et de dégâts qui l'accompagnent. Une autre possibilité est de se demander ce qui pourrait permettre la sortie de ce cercle vicieux. Sans prétendre qu'il n'existe pas d'autre manière, il me semble que l'économie distributive en est une. En effet, avec ce mode de gestion, la banque n'a déjà plus à se préoccuper du salaires de ses employés puisqu'ils perçoivent le revenu social, déconnecté de l'emploi. De plus, le revenu garanti entraîne la disparition de la peur du lendemain, ce qui déciderait beaucoup de gens à renoncer à la rémunération de leur épargne. D'ailleurs la monnaie étant devenue une monnaie de consommation, cette prime n'aurait probablement plus lieu d'être et serait donc peut-être purement et simplement supprimée. Enfin, la monnaie de consommation serait fabriquée en quantité suffisante pour faire face aux frais de production (cuir pour le fabricant de chaussures, locaux, outils, électricité etc. pour tous). Les frais de fonctionnement seraient donc pris en charge. Le coût de la matière première se réduirait finalement, pour le banquier, à la somme non utilisée à un moment donné par un citoyen (ou plusieurs). Rien n'empêcherait alors la banque de prêter cette somme sans intérêt à un autre citoyen.

Mais on n'en est pas encore à ce stade et, en attendant, ce n'est pas parce que votre banquier vous demande des intérêts lorsque vous empruntez qu'il est un vilain banquier. C'est à chacun de nous de s'informer et de le questionner sur l'utilisation qu'il fait de notre argent, tout comme nous nous informons pour savoir si le fabricant de chaussures rémunère correctement ses collaborateurs.

Caroline Eckert.

*. *NDLR : depuis longtemps, les banques françaises faisaient exception en ne rémunérant pas les comptes de leurs clients. Certaines viennent, récemment, de décider de le faire, mais très faiblement.*

** *NDLR à propos de ce conditionnel : pour qu'il n'y ait pas confusion, précisons que dans notre étude de la monnaie, le privilège accordé aux banquiers et que nous avons dénoncé, EST (c'est un fait et non une hypothèse) celui qui consiste à ouvrir plus de crédits qu'ils n'ont de dépôts.*

*** *NDLR à propos de "juste prix": Quand le savetier fait deux paires de chaussures identiques, il lui faut évidemment deux fois plus de cuir et deux fois plus de travail que pour en faire une seule. Mais pour le financier, faut-il admettre qu'inscrire un milliard sur un compte lui demande mille fois plus de travail et de frais que pour y inscrire un million ?*

Rendons ici hommage à l'attitude du valeureux banquier qui, en se privant lui-même de la possibilité de tirer parti de l'effet multiplicateur du crédit, se distingue de ses collègues.
Mais déplorons ensemble que son abnégation n'empêche pas ses confrères d'en profiter. Car cette façon de créer de la monnaie procure à ces derniers, qui sont la très grande majorité, un pouvoir énorme, non justifié, qui les place dans une situation malheureusement très dominante !

M-L D.

Décroissance, un mot qui fait peur !

par Roger Winterhalter

Dans ce monde où les riches deviennent de plus en plus riches et se contentent de jeter leurs miettes aux plus pauvres, qui deviennent pourtant de plus en plus pauvres, il est temps, grand temps de changer de cap.
Et même si cela fait peur.
En effet, les 3 personnes les plus riches du monde possèdent davantage que le PIB total des pays les plus pauvres de la planète. Et on essaie de nous fait croire que pour améliorer la situation il faudrait continuer à accumuler des richesses, qu'il faut de la croissance pour pouvoir distribuer des surplus ? Alors que, pour que tout le monde consomme comme nous, il faudrait aujourd'hui 8 planètes. Et si la croissance était de seulement 2 % jusqu'en 2050, c'est 30 planètes qu'il faudrait !!

*

C'est dans cet esprit que nous avons participé, du 7 au 9 juillet à St Nolff, aux premiers États généraux de la décroissance.
Je connaissais ce petit village breton, où j'étais allé, il y a quelques années, déclarer officiellement la localité "Commune du Monde". Et c'est avec plaisir que j'y ai retrouvé le maire, Joël Labbé, qui, continuant envers et contre tout, à défendre des valeurs de fraternité et de solidarité active, a pris le risque d'accepter sur son territoire ce type de manifestation.
Les thématiques étaient multiples et variées: nourrir, habiter, réenchanter, soigner, décider, transmettre, informer, fabriquer, partager, désarmer.
Les débats, illustrés souvent par des témoignages concrets, nous ont confirmé dans nos convictions. En effet, la surexploitation de la planète est arrivée à un tel point de non retour qu'il ne s'agit plus de se contenter d'aménager la croissance, de parler de développement durable, de faire durer le plaisir en quelque sorte, car la coupe est pleine !
On ne peut plus tolérer l'intolérable. On ne peut pas accepter que les uns gèrent le superflu alors que d'autres vivent dans la pauvreté et l'exclusion.
Il est urgent d'imaginer d'autres concepts, qui fassent, par exemple, que l'entreprise soit au service de l'Homme (avec un grand H) et non pas du capital. Que la monnaie retrouve sa vraie fonction d'échange, de partage et non de spéculation. Que chacune et chacun bénéficient d'une allocation universelle, de la naissance jusqu'à la mort, c'est-à-dire ait un ticket pour la vie.
Bref, que l'économie devienne distributive et solidaire.
En un mot, il est urgent de construire une société où les uns et les autres apprennent à la fois à s'écouter pour mieux se comprendre et à rechercher leurs racines communes pour s'enrichir de leurs diversités.

*

Des mots, des mots, direz-vous en lisant ces quelques lignes. Et vous aurez raison car, si on reste au stade des bonnes intentions, si on se contente de dire et d'affirmer de grands principes sans passer au stade pratique, sans essayer de les mettre en application et de les vivre, cela ne servira à rien.
Et c'est là, à mon avis, que se situe le noeud du problème.
Lors de ces États généraux, nous avons rencontré des gens merveilleux qui effectivement tentent de vivre les principes que je viens d'énoncer. Mais il y en avait d'autres. Ils parlaient haut et fort. Par moments, ils occupaient tout l'espace. Et nous avons ainsi passé des heures et des heures à discutailler sur la forme (fallait-il rester en association ou dissoudre l'association, ou se retrouver de manière informelle, etc., etc.). Tout

cela dans un climat de suspicion parfois insoutenable : les uns prêtaient des intentions aux autres, l'irrespect et l'intolérance étaient de mise, et la méfiance prenait le pas sur la confiance.
Personnellement, j'ai été assez choqué et je me suis posé la question : mais comment sera-t-il possible de vivre ensemble si même entre nous, nous ne sommes pas capables de nous supporter, de faire preuve de bon sens ?
Si je suis resté jusqu'au bout, c'est surtout par respect et solidarité avec les initiateurs. Néanmoins, et tout en ne pouvant pas m'empêcher de dénoncer ces attitudes, je me dis qu'il faut positiver.
Alors, sans vouloir passer pour un donneur de leçons, je pense qu'à l'avenir, il s'agira de veiller à lier systématiquement la pratique à la réflexion, de poser, au niveau des ateliers, des questions claires et précises (pour éviter les longues palabres), d'utiliser des méthodes d'animation qui permettent de susciter la participation active de l'ensemble des participants, de réfléchir aux liens à établir avec les SEL par exemple, les SOL aussi, les expériences de monnaies complémentaires, les adeptes de l'économie distributive, du temps choisi, de susciter, de développer l'esprit de RESISTANCE à travers un RESEAUTAGE réel et efficace.
Et de provoquer d'autres rencontres de ce type, au cours desquelles on mesure nos possibilités et nos limites, on envisage les pas en avant que nous pouvons faire ensemble et surtout où le VIVRE ENSEMBLE devient effectivement un mot d'ordre rassembleur.
Voilà sans doute un pari. Nous le relevons ici, en Alsace, en partenariat avec nos ami(e)s de l'autre côté du Rhin.

SOUSCRIPTION PERMANENTE

POUR QUE VIVE LA GRANDE RELÈVE

G. Houdart 17 – Mme Meegens 27 – Anonyme 500 – J. Nocq 25 – J.J. Rousseau 7 – Mme Telliez 14 – R. Terrier 27 – J. Roy 7 – R. Poulin 7 – Cl. Rajain 27 – J.Langlois 7 – Mme Rosaz 14 – E. Jehenson 2 – Mme Bocquillon 14 .
Total 695 euros (Liste arrêtée le 24 juillet)

Merci à tous!

Cette souscription nous permet de modérer le prix du journal et aussi d'en faire le service gratuit à ceux que sa lecture intéresse mais qui n'ont pas les moyens d'en payer l'abonnement. Il leur suffit pour cela de se signaler au journal en indiquant leur adresse (sachant que nous ne communiquons aucune adresse de lecteur à quiconque).

Je lis et relis chaque ligne de vos textes que, faute de temps et aussi par paresse d'esprit, je renonce à commenter comme je souhaiterais le faire. En tête du palmarès parmi les plus marquants : «Le dossier O.M.C.» (GR 992, oct. 99), «Pétrodollar, pétroeuro. Le pot aux roses» (N° 1032, mai 2OO3); « La dette publique » (N° 1038, déc. 2003).
Celui de Gérard-Henri Brissé (GR 1067, juillet 2006) relève d'une parfaite orthodoxie en matière d'économie distributive (monnaie de consommation - carte de crédit, service social réduit à l'essentiel, revenu social dissocié de la nature, de la durée, de la permanence de l'emploi). Reste à définir le système de prix, prix dissociés des coûts, comme le sont aujourd'hui les prix de marché, ceux des brocantes, des ventes aux enchères, ceux du commerce de détail aux marges souvent délirantes, prix capables, désormais, d'évoluer au-dessous des coûts, jusqu'au zéro en cas, limité, d'abondance totale.
Une monnaie de consommation éradique le profit, ce frein à la croissance quantitative des approvisionnements estimés nécessaires. Elle permet de surpayer les emplois les plus utiles, insuffisamment pourvus.
Constituer un lobby (Syndicat d'usagers et de consommateurs) pour forcer l'audience des médias ou créer des circonstances propres à favoriser l'acte politique consacrant l'usage d'une monnaie de consommation ? Une opération de ce genre a été tentée en 1956 (Union nationale des consommateurs) puis, en 1963, (Fédération des Syndicats d'usagers et consommateurs), sans succès, faute de moyens et refus des centrales syndicales d'y faire collaborer leurs infrastructures. Reprise sur site Internet, la proposition de G.H. Brissé pourrait bénéficier d'une meilleure chance.
Autre question : Les ressources énergétiques. Le livre de J.C. Laroche dont M-L.D. se fait l'écho n'apporte que des recommandations en vue de différer l'inéluctable échéance du tarissement de la ressource pétrolière.
L'énergie nucléaire ? Toujours dangereuse et infiniment coûteuse comme le souligne le courrier de J.Y.L. de St. Brieuc.
Énergie éolienne ou solaire ? Du folklore au regard des besoins de la grosse industrie, des transports, des grands centres urbains.
Reste la géothermie haute énergie, celle de roches chaudes. On a peu parlé de l'essai, concluant, réalisé sous l'égide du BRGM à Soultz-sous-Forêt en Alsace (forage de 5 km à travers des roches fissurées. Les Japonais viennent de construire un engin doublant cette profondeur) : l'énergie sous nos pieds, une source inépuisable, partout disponible. Associée à l'usage d'une monnaie de consommation, elle offre des perspectives de nature à surmonter maints problèmes : celui de l'eau (dessalement de l'eau de mer), celui de la pollution et du bruit (voitures électriques). Ajoutons le chauffage des centres urbains, la climatisation généralisée, parmi bien d'autres applications de cette abondance d'énergie.
Du grain à moudre pour le site Internet de la Grande Relève qui semble avoir délaissé ce bon cheval de bataille.

Henri Muller.

Remarque au sujet des questions posées par Viviane Forrester : « Que comptez-vous faire …Pour reconnaître que les déficits publics représentent le plus souvent des bénéfices pour le public ? » Elle aurait pu ajouter «Et le moyen essentiel, pour le capitalisme, de se maintenir en vie ! ». Il faudrait insister davantage là-dessus et cesser de se faire posséder par le MEDEF et Cie. Ce n'est pas le seul moyen, bien sûr : il faut y ajouter le système de la « Bulle », toutes les sponsorisations, dans la mesure où leurs retombées atteignent des consommateurs potentiels… D'une manière générale, tout ce qui augmente le pouvoir d'achat de ces derniers. Le rendement n'est pas fameux, c'est lourd et les choix ne sont pas très judicieux. Ça grince de toutes parts, mais le système évite le blocage.

J.M., Annecy.

***

Vos articles sont toujours très intéressants, mais je dois vous féliciter particulièrement pour l'article de Jean Mathieu qui met bien en évidence les causes de nos troubles économiques. D'abord l'argent, puis l'obligation grandissante de s'employer à nuire, enfin le caractère pervers du jeu auquel nous jouons et où le fait pour les pauvres d'œuvrer pour égaler les nantis provoquerait une catastrophe générale.

E.B. Seugy.

***

Je suis toujours fidèle aux idées distributives plus que jamais. Je viens de terminer «Une étrange dictature» de Viviane Forrester, paru en 2000. Rien n'a bougé – semble-t-il : spéculations financières, pouvoirs exorbitants des gros actionnaires, stocks options démesurées pour les grands patrons, etc.…

Je me pose la question : un krach financier gigantesque à l'échelle planétaire ne vaudrait-il pas mieux que le maintien d'une situation tout autant aussi sur le plan politique ?

J'ai envoyé à Etienne Chouard quelques éléments d'information sur l'économie de répartition. Etienne Chouard effectue une remarquable analyse politique et de refondation de la Constitution sur son site :

etienne.chouard.free.fr/Europe.

Nous sommes nombreux. Les prises de conscience affluent de partout. Des ouvrages, des sites, des pétitions, des manifestations, des signes aussi : le Revenu d'existence est abordé par certains partis politiques.

M.T. Eletot.

TARIFS D'ABONNEMENT (11 numéros par an)

France (régime intérieur pour la Poste) . . . . .23 euros.
abonnement de soutien : 14 euros par exemplaire en plus.
DOM . . . . . .25,45 euros.
TOM . . . . . .29 euros.
Extérieur, suivant les zones de la Poste. Au 1/1/2005 :
Zone 1 (Allemagne, Italie, Bénélux) . . . . . .27,80 euros.
Zone 2 (Espagne, Royaume-Uni, Suisse) . . . .27,15 euros.
Zone 3 (Canada, États-Unis) . . . . . .28 euros.
Zone 4 (Autre Europe, Afrique, P- M-Orient) .27,50 euros.
Zone 5 (Amérique du Sud) . . . . . .29,90 euros.

RÈGLEMENTS :

à l'ordre de **La Grande Relève**
par chèque bancaire
ou par CCP :
N°de compte 13 402 39 M Paris
références internationales:
IBAN : FR46 3004 1000 0113 4023 9M02 088
BIC : PSSTFRPPPAR

Les vacances permettent de faire de nouvelles connaissances. C'est l'occasion d'amener vos nouveaux amis à réfléchir et à découvrir des idées et des propositions auxquelles la plupart n'avait jamais pensé. Alors, offrez-leur de la lecture pour que nos propositions soient mieux connues, et incitez-les à s'abonner et à envoyer leurs remarques au journal pour en débattre !

Je m'abonne à ..... exemplaire(s) de *La Grande Relève* à partir du N° ....
Voici mon adresse, selon les normes imposées par La Poste :

PRÉNOM, NOM .....
IMMEUBLE .....
N° ET VOIE .....
CODE POSTAL ET COMMUNE

Je commande les ouvrages suivants : .....
....
....
J'envoie pour cela la somme de ..... euros
par chèque .....
date signature

En mettant fin au paradoxe de l'homme inventant une machine pour travailler à sa place… mais qui ne travaille pas pour lui, l'économie distributive transforme le progrès technique en progrès social :

EN RÉSUMÉ :

Tout ce qui est utile, matériellement et écologiquement possible, l'est financièrement.
Tous les citoyens reçoivent un pouvoir d'achat dont la masse totale correspond aux biens et services disponibles.
Ce *"revenu social"* est versé en *"monnaie de consommation"* pour permettre au consommateur de choisir ses achats.
Cette réforme fiscale rend inutile tout impôt.

La production n'est pas dirigée, mais les efforts sont orchestrés en vue d'obtenir le plus grand rendement possible avec le minimum de peine.
Le travail humain nécessaire pour assurer tant les services publics que la pérennité de la production (entretien, extention et perfectionnements de l'équipement) revêt la forme d'un *"service social»*, service civil accompli par roulement.

Ce système économique ne fait disparaître aucun de nos droits politiques, mais il les compléte de **droits économiques** sans lesquels ils n'ont pas de sens, car, comme disait Jacques Duboin, *«pour vivre libre, il faut avoir de quoi vivre» !*

SUGGESTIONS DE LECTURES

- **JACQUES DUBOIN**
  Extraits choisis dans son œuvre (1 euro).
- **LES AFFRANCHIS DE L'AN 2000.**
  Un roman de Marie-Louise Duboin, qui, à l'aide d'exemples, explique les mécanismes de l'économie proposée et tente de montrer ce qu'elle apporte à la société (16,70 euros).
- **ET SI ON CHANGEAIT ?**
  La bande dessinée par J.Vignes-Elie (3,80 euros).
- D'anciens numéros (1 euro), contenant des dossiers toujours actuels, par exemple :
  N°984 MAIS OÙ VA LE SERVICE PUBLIC ?
  N°989 RETRAITES : L'INTOX POUR LES FONDS DE PENSION,
  N°992 L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE (OMC).
- Un résumé de nos thèses, sur deux pages.

On peut les commander au journal
(les prix indiqués sont franco de port).

*

Des textes, épuisés sur papier, sont téléchargeables sur notre site internet. Ce sont :

- **UN SOCIALISME À VISAGE HUMAIN**
  d'André Prime, texte d'une conférence.
- **KOU, L'AHURI** ou **LA MISÈRE DANS L'ABONDANCE**
  de Jacques Duboin, un livre plein d'humour, écrit en 1934, mais tellement resté d'actualité qu'il a été mis en scène (au théâtre belge, par Christine Delmotte) soixante deux ans plus tard !

La Grande Relève

Fondé en 1935 par Jacques DUBOIN

Directrice de la publication : Marie-Louise DUBOIN

Rédaction : les abonnés qui le souhaitent, tous bénévoles.

Les manuscrits sont choisis par le comité de lecture et ne sont pas retournés.

Commission paritaire N° 0408 K 83051 · ISSN : 0398-2076

Graphisme : Anne-Laure WITSCHGER, LASSERPE

Impression : ARTIS · Diffusion : NMPP

Adresse postale : BP 108 78115 Le Vésinet Cédex

Téléphone *seulement les lundi et mardi et de 15 à 18 heures* : 01 30 71 58 04

Fax : 01 30 71 93 89

Adresse électronique : grande.releve.net@wanadoo.fr

Site internet : http://economiedistributive.free.fr

(Tarifs et bulletin d'abonnement sont au dos de cette page)